

Marie Moret au maire de Lesquielles-Saint-Germain, 30 juin 1885

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Bourgeois, J. B. \(-1895\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (1)

Collation3 p. (477r, 478r, 479r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au maire de Lesquielles-Saint-Germain, 30 juin 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 23/09/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15947>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution –

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [30 juin 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Maire de Lesquelles-Saint-Germain](#)

Lieu de destination Lesquelles-Saint-Germain (Aisne)

Description

Résumé Marie Moret écrit au maire de Lesquelles-Saint-Germain (Aisne) au sujet d'acquisition de terrains de la carrière de pierres exploitée par la commune de Lesquelles-Saint-Germain. Elle propose au conseil municipal d'étudier sa proposition d'achat des parcelles concernées afin de cesser toute activité dans ces carrières et toute contestation de sa part.

Mots-clés

[Ressources naturelles](#)

Personnes citées

- [Bourgeois \[monsieur\]](#)
- [Crépin-Monvoisin \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Lesquelles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Bourgeois, J. B. (-1895)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité

- Agriculture
- Spiritisme

Biographie Horticulteur et spirite décédé en 1895. J. B. Bourgeois, horticulteur, est membre du conseil municipal de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine). La *Revue spirite* du 1er mai 1895 rend hommage à Bourgeois en reproduisant le discours de Pierre-Gaétan Leymarie à ses obsèques à Ville d'Avray du 27 mars 1895.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 31/03/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère 30 juin 1883

Monsieur le Maire de la Commune
de Lequiettes St Germain.

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à ma lettre du 9 mai et dans le but d'éviter à l'avenir toute contestation au sujet des appauvilllements qui ont été pratiqués contre ma propriété par votre commune, pour l'extraction de pierres, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir soumettre au conseil municipal la proposition suivante :

J'offre de payer à la commune la somme de cent cinquante francs pour la cession du terrain de cette carrière abandonnée, terrain limité de la manière suivante :

Sur midi, par le mur de M. Bourgeois-Desjardins aboutissant à la route et par une ligne continuant ce mur jusqu'au talus de la carrière en ligne droite de

l'angle de ce mur à la limite supérieure
de M. Crépin - Monvoisin ;

Sur cette partie, par la propriété
même de M. Crépin - Monvoisin ;

A l'ouest et au nord, par ma
propriété ;

Enfin, à l'est, par le chemin N° 78.

Mon offre est faite à condition, en
outre, que la commune me laissera
prendre les décombres des terrains sur
lesquels elle se propose d'extraire des
pierres, ces décombres devant me servir
à réparer les dégâts de la carrière et à
faire d'autres remblais dans ma proprié-
té.

J'offre, en outre, de mon côté, de
remettre en état de viabilité le sentier
qui sert à gravir le glaciis de la mon-
tagne, en abandonnant le terrain néces-
saire dans le bas, sur le bord de ma
propriété, afin d'adoucir la pente de ce
sentier, à la condition que la commune,
de son côté, me donne la faculté de faire
tourner le sentier sur les glaciis dans la
partie supérieure, afin d'en adoucir, là
aussi, la pente, sur une longueur
d'environ 15 mètres et à la condition

de m'abandonner la partie de terrain
voulue pour que le sentier, sur tout
son parcours, serve de limite à ma
propriété.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire,
l'assurance de toute ma considération

Marie Moret